

*Travaux de la Chambre*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

## DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Nielsen:** Madame le Président, je voudrais poser au leader parlementaire du gouvernement la question rituelle du jeudi après-midi au sujet des travaux de la semaine prochaine. Y a-t-il eu des modifications depuis notre dernier entretien?

[Français]

**M. Pinard:** Madame le Président, à moins d'avis contraire, les travaux de la Chambre ne sont pas changés en ce qui concerne aujourd'hui, demain, lundi et mardi. Hier j'avais demandé qu'on attende à aujourd'hui avant de préciser les travaux pour mercredi et jeudi prochains, de sorte qu'aujourd'hui nous allons entreprendre le débat en deuxième lecture du projet de loi C-128, qui vise à autoriser le gouvernement à emprunter une certaine somme d'argent. Ce débat va se poursuivre demain pour la deuxième journée et devrait se conclure mardi prochain à 21 h 45. Lundi sera une journée de l'opposition et vendredi de la semaine prochaine le sera également. En ce qui concerne mercredi et jeudi de la semaine prochaine, il y a des projets de loi découlant du dernier budget que nous voulons voir débattre en cette Chambre dans les meilleurs délais, et ces projets de loi seront présentés dans quelques instants par les ministres responsables. Ceux que nous voulons étudier mercredi et jeudi seront les suivants, dans l'ordre, si, bien sûr, nous en adoptions plus qu'un. Le premier sera le projet de loi inscrit au nom du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui s'intitule «Loi portant réduction du taux d'intérêt des prêts agricoles consentis sous le régime de la Loi sur le crédit agricole». Le deuxième projet de loi à être étudié sera celui qui concerne la petite entreprise, et qui est intitulé «Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises» et le troisième projet de loi émanant toujours du dernier budget du 28 juin à être soumis au Parlement pour considération sera celui au nom du ministre des Travaux publics (M. LeBlanc) et qui s'intitule «Loi n° 2 modifiant la Loi nationale sur l'habitation».

Comme on peut le constater l'ordre des travaux pour la prochaine semaine est très simple et très précis. Il n'y a que mercredi et jeudi où nous étudierons dans l'ordre des projets de loi émanant du dernier budget et que je viens d'énumérer, et qui seront présentés dans quelques instants.

Maintenant si je peux apporter quelques précisions au sujet de la déclaration faite hier par le ministre des Finances (M. Lalonde), j'ajouterais que nous avions prévu que la durée de son intervention serait d'environ une heure, et elle a excédé quelque peu cette période de temps, de sorte qu'à la requête des partis de l'opposition nous avons consenti, madame le Président, à ce que lorsque nous atteindrons la rubrique «Déclarations de ministres», la période de questions et de réponses suivant cette déclaration se poursuive aujourd'hui pour une période additionnelle maximum de 20 minutes et, bien sûr, tout comme hier, nous ne voulons pas que cela soit considéré comme un précédent.

[Traduction]

**M. Nielsen:** Madame le Président, comme le leader du gouvernement l'a rappelé, nous avons déjà abordé cette question.

Hier soir, juste avant l'ajournement, j'ai signalé que je pourrais bien invoquer le Règlement aujourd'hui relativement à l'article qui aurait pu être le premier sujet de nos délibérations d'aujourd'hui.

Il serait possible de développer un argument de procédure, en s'appuyant sur le fait que les travaux d'aujourd'hui auraient dû commencer là où nous les avons laissés hier, soit aux Affaires courantes intitulées «Déclarations des ministres». A l'appui de cet argument, on pourrait invoquer les articles 7 et 15 du Règlement, Bourinot, May et Beauséne. Cependant, comme le gouvernement a accepté de poursuivre pendant 20 minutes encore l'interrogatoire du ministre des Finances, je m'abstiendrai de soulever cette question aujourd'hui.

Je désire simplement qu'il soit consigné que si nous acceptons de commencer la période des questions plutôt que de reprendre nos travaux là où nous les avons laissés hier, il ne faudrait pas en aucun cas que cela constitue un précédent qui pourrait être invoqué à l'avenir si nous nous trouvions dans une situation semblable.

**M. Deans:** Madame le Président, moi aussi j'ai été mêlé à l'affaire, mais j'espère que c'est un précédent en ce sens qu'on a fait la preuve qu'il est possible de s'entendre quand on s'en donne la peine.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

## AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

PRÉSENTATION DU 12<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Madame le Président, en tant que président du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, j'ai l'honneur de présenter le 12<sup>e</sup> rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, naturellement dans les deux langues officielles, concernant les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles demandant une extension au 30 novembre, une journée mémorable puisque c'est la fête de Sir Winston Churchill et aussi la mienne.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.)

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTION DE PRIVILÈGE

## M. FRIESEN—LE DÉPÔT DE DOCUMENTS SUPPOSÉMENT INCOMPLETS

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Madame le Président, j'avais compris que je prendrais la parole sur cette question de privilège après les «déclarations des ministres», mais je suis prêt à le faire tout de suite et je demande donc l'indulgence de mes collègues.